

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 21 novembre 2016

ORDRE DU JOUR

1. Procès verbal du conseil d'école du 27 juin 2016 (pour approbation),
2. Point sur la rentrée à l'Espé,
3. Maquette enseignement francophone à l'international (pour validation),
4. Suivi des M1 contractuel alternant (pour validation),
5. DU CAFFA-CAFIPEMF (pour validation),
6. Validation des parcours de formation –parcours adaptés,
7. Budget de projet (pour validation),
8. Proposition de 2 personnalités extérieures pour le COSP,
9. Information sur les calendriers des séances ordinaires des instances,
10. Questions diverses

Le conseil d'école reporte au prochain conseil d'école le vote portant sur :

- la convention cadre du DU CAFFA-CAFIPEMF du point 5
- la proposition de 2 personnalités extérieures pour le COSP du point 8.

1. Procès verbal du conseil d'école du 27 juin 2016 (pour approbation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés le procès verbal du conseil d'école du 27 juin 2016, sous réserve des modifications de forme apportées (17 pour / 0 contre / 0 abstentions).

3. Maquette enseignement francophone à l'international (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la maquette du master MEEF Mention 1 Parcours Enseignement en établissement francophone à l'international (20 pour / 0 contre / 0 abstention).

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la convention cadre relative au master MEEF Mention 1 Parcours enseignement en établissement francophone à l'international (20 pour / 0 contre / 0 abstention).

4. Suivi des M1 contractuel alternant (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés un accord de principe le suivi des M1 contractuel alternant (19 pour / 1 contre / 0 abstention).

5. DU CAFFA-CAFIPEMF (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la maquette du DU de Formation de formateurs de personnels enseignants et éducatifs (20 pour / 0 contre / 0 abstention).

6. Validation des parcours de formation –parcours adaptés,

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés les parcours de formation - parcours adaptés (20 pour / 0 contre / 0 abstention).

7. Budget de projet (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés le budget de projet (19 pour / 1 contre / 0 abstention).